



FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE 2026

Tout membre en règle de la Coopérative de soutien à domicile de Laval peut se porter candidat à l'élection au Conseil d'administration.

Vos coordonnées :

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Adresse complète :	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :

Je désire postuler à titre de :

Administrateur

En présentant sa candidature, le/la soussigné(e) reconnaît et comprend que :

1. Les administrateurs doivent être membres réguliers en règle de la Coopérative de soutien à domicile de Laval depuis au moins 30 jours, avant l'assemblée générale annuelle;
2. Les administrateurs doivent avoir respecté les conditions d'admissions de la Coopérative de soutien à domicile de Laval.
3. Le conseil d'administration se réunit au moins six (6) fois par année et aussi souvent que l'exigent les intérêts de la Coopérative de soutien à domicile de Laval et ce, sur convocation écrite de la personne responsable de la Coopérative;
4. Le conseil d'administration doit répondre de sa conduite et de ses opérations devant l'assemblée générale;
5. Les administrateurs sont soumis aux règles d'éthique adoptées par le conseil d'administration.



Vous pouvez envoyer votre formulaire de mise en candidature rempli à Nayla Mouawad,
nmouawad@cooplaval.com

Signature : _____

Date: _____